Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série L

2026/2026

11.9.2026

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2026/2026 DE LA COMMISSION

du 10 septembre 2026

modifiant le règlement d'exécution (UE) 2025/524 en vue d'apporter des modifications administratives à l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides dénommée «Sodium hypochlorite Liquid disinfectant biocidal product family»

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides ([1]), et notamment son article 50, paragraphe 2,

considérant ce qui suit:

(1) Le 20 mars 2025, la Commission, par son règlement d'exécution (UE) 2025/524 ([2]), a octroyé une autorisation de l'Union, sous le numéro EU-0029289-0000, à la société Reckitt Benckiser Production (Poland) sp z o.o. pour la mise à disposition sur le marché et l'utilisation de la famille de produits biocides dénommée «Sodium hypochlorite Liquid disinfectant biocidal product family». L'annexe II dudit règlement d'exécution contient le résumé des caractéristiques du produit pour cette famille de produits biocides.

(2) Le règlement d'exécution (UE) nº 354/2013 de la Commission ([3]) établit les règles de procédure pour les différentes catégories de modifications énumérées à l'article 50, paragraphe 3, du règlement (UE) nº 528/2012.

(3) Le 17 juillet 2025, le 1er août 2025 et le 30 janvier 2026, la société Reckitt Benckiser Production (Poland) Sp z o.o. a soumis à l'Agence européenne des produits chimiques (ci-après l'«Agence»), conformément à l'article 11, paragraphe 1, du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013 de la Commission, des notifications de modifications administratives de l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides dénommée «Sodium hypochlorite Liquid disinfectant biocidal product family», enregistrée dans le registre des produits biocides (ci-après le «registre») sous les numéros BC-AE108961-57, BC-PV109383-13 et BC-XE114400-54. Les propositions notifiées de modifications de cette autorisation concernent l'ajout, la modification et la suppression de noms commerciaux.

(4) Le 25 juillet 2025, le 25 août 2025 et le 20 février 2026, l'Agence a soumis à la Commission, conformément à l'article 11, paragraphe 3, du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013 de la Commission, des avis ([4]) sur les modifications administratives notifiées concernant l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides dénommée «Sodium hypochlorite Liquid disinfectant biocidal product family». Dans ses avis, l'Agence concluait que les modifications proposées constituent des modifications administratives au sens de l'article 3, paragraphe 1, point aa), du règlement (UE) nº 528/2012 et telles que spécifiées au titre 1, section 1, de l'annexe du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013, et qu'après la mise en œuvre des modifications, les conditions de l'article 19 du règlement (UE) nº 528/2012 seraient toujours remplies.

(5) Le 20 février 2026, l'Agence a transmis à la Commission le résumé révisé des caractéristiques du produit pour la famille de produits biocides dénommée «Sodium hypochlorite Liquid disinfectant biocidal product family» dans toutes les langues officielles de l'Union, comprenant les modifications administratives demandées, conformément à l'article 11, paragraphe 6, du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013.

([1]) JO L 167 du 27.6.2012, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2012/528/oj.

([2]) Règlement d'exécution (UE) 2025/524 de la Commission du 20 mars 2025 octroyant une autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides dénommée «Sodium hypochlorite Liquid disinfectant biocidal product family» conformément au règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil (JO L, 2025/524, 24.3.2025, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2025/524/oj).

([3]) Règlement d'exécution (UE) nº 354/2013 de la Commission du 18 avril 2013 relatif aux modifications de produits biocides autorisés conformément au règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil (JO L 109 du 19.4.2013, p. 4, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2013/354/oj).

([4]) Avis de l'ECHA UAD-C-1842497-19-00/F du 25 juillet 2025, UAD-C-1850106-44-00/F du 25 août 2025 et UAD-C-1898044-19-00/F du 20 février 2026 sur des modifications administratives de l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides dénommée «Sodium hypochlorite Liquid disinfectant biocidal product family», https://echa.europa.eu/opinions-on-union-authorisation.

(6) La Commission souscrit à l'avis de l'Agence et considère dès lors qu'il est approprié de modifier l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides dénommée «Sodium hypochlorite Liquid disinfectant biocidal product family» afin d'introduire les modifications administratives demandées par Reckitt Benckiser Production (Poland) Sp z o.o.

(7) Afin d'améliorer la clarté et de faciliter l'accès des utilisateurs et des parties intéressées à la version consolidée du résumé des caractéristiques du produit qui doit être publié par l'Agence, il y a lieu de remplacer l'annexe II du règlement d'exécution (UE) 2025/524 dans son intégralité.

(8) Il y a donc lieu de modifier le règlement d'exécution (UE) 2025/524 en conséquence,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

L'annexe II du règlement d'exécution (UE) 2025/524 est remplacée par le texte figurant à l'annexe du présent règlement.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 10 septembre 2026.

Par la Commission
La présidente
Ursula VON DER LEYEN

ANNEXE

RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT POUR UNE FAMILLE DE PRODUITS BIOCIDES

Sodium hypochlorite Liquid disinfectant biocidal product family

Type(s) de produit

TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Numéro d'autorisation EU-0029289-0000

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides EU-0029289-0000

PARTIE I

PREMIER NIVEAU D'INFORMATION

Chapitre 1. **INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Nom de famille**

Nom	Sodium hypochlorite Liquid disinfectant biocidal product family

1.2. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

1.3. **Titulaire de l'autorisation**

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Reckitt Benckiser Production (Poland) Sp z o.o.
	Adresse	Okunin 1 05-100 Nowy Dwor Mazowiecki Pologne
Numéro de l'autorisation		EU-0029289-0000
Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides		EU-0029289-0000
Date de l'autorisation		13.4.2025
Date d'expiration de l'autorisation		31.3.2035

1.4. **Fabricant(s) du produit**

Nom du fabricant	Reckitt Benckiser (UK) Ltd
Adresse du fabricant	Sinfin Lane DE24 9GG Derby Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Emplacement des sites de fabrication	Reckitt Benckiser (UK) Ltd Sinfin Lane DE24 9GG Derby Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Nom du fabricant	Reckitt Benckiser Production (Poland) sp z.o.o
Adresse du fabricant	Ul. Okunin 1 05-100 Nowy Dwor Mazowiecki Pologne
Emplacement des sites de fabrication	Reckitt Benckiser Production (Poland) sp z.o.o site 1 Ul. Okunin 1 05-100 Nowy Dwor Mazowiecki Pologne

1.5. **Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)**

Substance active	Active chlorine released from sodium hypochlorite
Nom du fabricant	PCC Rokita S.A
Adresse du fabricant	Ul. Sienkiewicza 56-120 Brzeg Dolny Pologne
Emplacement des sites de fabrication	PCC Rokita S.A site 1 Ul. Sienkiewicza 56-120 Brzeg Dolny Pologne

Substance active	Active chlorine released from sodium hypochlorite
Nom du fabricant	ANWIL S.A
Adresse du fabricant	Ul. Toruńska 222 87-805 Wloclawek Pologne
Emplacement des sites de fabrication	ANWIL S.A site 1 Ul. Toruńska 222 87-805 Wloclawek Pologne

Substance active	Active chlorine released from sodium hypochlorite
Nom du fabricant	Brenntag UK Ltd
Adresse du fabricant	90 Brunel Way IP24 1HP Thetford Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Emplacement des sites de fabrication	Brenntag UK Ltd site 1 90 Brunel Way IP24 1HP Thetford Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Substance active	Active chlorine released from sodium hypochlorite
Nom du fabricant	INOVYN ChlorVinyls Limited
Adresse du fabricant	South Parade, PO Box 9 PO Box 9 WA7 4JE Runcorn Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Emplacement des sites de fabrication	INOVYN ChlorVinyls Limited site 1 South Parade, PO Box 9, WA7 4JE Runcorn Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Substance active	Active chlorine released from sodium hypochlorite
Nom du fabricant	BORSODCHEM ZRT
Adresse du fabricant	Bolyai tér 1 H-3700 Kazincbarcika Hongrie
Emplacement des sites de fabrication	BORSODCHEM ZRT site 1 Bolyai tér 1. H-3700 Kazincbarcika Hongrie

Chapitre 2. **COMPOSITION ET FORMULATION DE LA FAMILLE DE PRODUITS**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Active chlorine released from sodium hypochlorite		Substance active			0,94 - 5,81 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Sodium Hypochlorite	Agent libérateur	7681-52-9	231-668-3	6,83 - 42,07 % (p/p)
Hydroxyde de sodium	Sodium Hydroxide	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	0,1 - 3,5 % (p/p)
Amines, C12-14 (nombres pairs)-alkyldiméthyl, N-oxydes	Amines, C12-14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides	Substance non active	308062-28-4	931-292-6	0 - 0,85 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation**

Type(s) de formulation	Liquide prêt à l'emploi

PARTIE II

DEUXIÈME NIVEAU D'INFORMATION - MÉTA-RCP

Chapitre 1. **MÉTA-RCP 1 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 1 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: Meta SPC A

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-1

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Chapitre 2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 1**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 1**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Active chlorine released from sodium hypochlorite		Substance active			1,93 - 1,93 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Sodium Hypochlorite	Agent libérateur	7681-52-9	231-668-3	13,965 - 13,965 % (p/p)
Hydroxyde de sodium	Sodium Hydroxide	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	1,07 - 1,07 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 1**

Type(s) de formulation	Liquide prêt à l'emploi

Chapitre 3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 1**

Mentions de danger	H290: Peut être corrosif pour les métaux. H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH206: Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).
Conseils de prudence	P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de portée des enfants. P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P260: Ne pas respirer les vapeurs. P260: Ne pas respirer les aérosols. P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation. P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P406: Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion. P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON. P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P405: Garder sous clef. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501: Éliminer le contenu des conteneurs correctement étiquetés conformément aux réglementations locales/régionales. P501: Éliminer le récipient des conteneurs correctement étiquetés conformément aux réglementations locales/régionales.

Chapitre 4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Désinfection des cuvettes de WC

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: Autre Nom scientifique: Champignons Nom commun: fungi Stade de développement: Autre Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: autre Nom scientifique: Virus Nom commun: Virus Stade de développement: Autre
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur (espaces domestiques, institutionnels et médicaux)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Versage Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 80 ml/cuvette WC Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: — Temps de contact: Bactéries, levures, champignons et virus: 15 minutes Température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacons en polyéthylène haute densité (PEHD) opaque de 500 ml, 680 ml, 700 ml, 750 ml et 1 l. Bouchon plastique (polypropylène). Obturateur et bec verseur en plastique polypropylène basse densité (PPBD). Étant donné que les produits sont classifiés H314, une fermeture à sécurité enfants et une indication de danger décelable au toucher sont requises pour l'emballage destiné aux utilisateurs non professionnels.

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Se référer au mode d'emploi général

Chapitre 5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 1**

5.1. **Consignes d'utilisation**

— Veuillez vous conformer au mode d'emploi.

— En milieu médical: nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.

— Respecter les conditions d'utilisation du produit (concentration, temps de contact, température, etc.).

— Presser le flacon et appliquer lentement tout autour de l'intérieur de la cuvette en veillant à ce qu'une quantité suffisante de liquide recouvre la totalité de la cuvette.

— La dose recommandée est de 80 ml.

— Les produits ne doivent pas être utilisés conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.

— Aucun autre agent de nettoyage ne doit être utilisé en conjonction avec le produit.

— Informer le titulaire de l'autorisation si le traitement est inefficace.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Pour les utilisateurs professionnels:

Porter des équipements de protection personnelle lors de l'application des produits:

— gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme EN 374 ou équivalent;

— lunettes de protection contre les produits chimiques conformes à la norme EN 16321 ou équivalent;

— une combinaison de protection conforme à la norme EN 13034 ou équivalent.

(La matière doit être précisée par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit)

Les textes complets relatifs aux normes EN sont disponibles dans la section 6

Ceci est sans préjudice de l'application de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres législations de l'Union européenne dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Se référer à la section 6 pour la référence complète à cette loi.

Pour les utilisateurs non professionnels:

— Ne pas toucher le produit au cours de l'application

— Se laver les mains après utilisation

— Éviter le contact avec la peau et les yeux

— Éviter les éclaboussures lors de l'application

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

— EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Rincer immédiatement la peau abondamment à l'eau. Puis enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Continuer à laver la peau à l'eau pendant 15 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou une ambulance pour obtenir une assistance médicale.

— Informations destinées au professionnel de santé ou au médecin:

— Les yeux doivent être également rincés de manière répétée au cours du trajet vers le médecin en cas d'exposition des yeux à des produits chimiques alcalins (pH > 11), à des amines et des acides tels que l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique. EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire, si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112/une ambulance pour de l'assistance médicale. EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

— En cas de symptômes: Appeler le 112/une ambulance pour de l'assistance médicale.

— En l'absence de symptômes: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

— Ne pas jeter de produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes, etc.), ni dans les égouts.

— Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet conformément à la réglementation locale.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

— Durée de conservation: 24 mois.

— À conserver à une température inférieure à 30 °C.

— Protéger de la lumière directe du soleil.

— À conserver hors de portée des enfants et des animaux/des animaux de compagnie non ciblés.

Chapitre 6. **AUTRES INFORMATIONS**

Les titres complets des normes EN et de l'acte juridique mentionnés dans la section 5.2 «Mesures d'atténuation des risques» sont les suivants:

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes

EN 16321 - Protection des yeux et du visage pour un usage professionnel

EN 13034 - Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides - Exigences de performance pour les vêtements de protection chimique offrant une performance de protection limitée contre les produits chimiques liquides (équipement de type 6 et de type PB [6])

Directive 98/24/CE du Conseil, du 7 avril 1998, concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail (quatorzième directive particulière au sens de l'article 16, paragraphe 1, de la directive 89/391/CEE) (JO L 131 du 5.5.1998, p. 11).

Chapitre 7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 1**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	White & Shine Original 1	Marché: UE
	Harpic Javel Ultra Blancheur parfum frais	Marché: UE
	Harpic Bleekmiddel Ultra Witheid Frisse Geur	Marché: UE
	Harpic Bleichmittel Ultraweiß Frischer Duft	Marché: UE
	Harpic White & Shine 10X Clean & Hygienic Original	Marché: UE
	Harpic Bleach	Marché: UE
	Harpic Gel Lixívia	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0029289-0001 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Active chlorine released from sodium hypochlorite		Substance active			1,93 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Sodium Hypochlorite	Agent libérateur	7681-52-9	231-668-3	13,965 % (p/p)
Hydroxyde de sodium	Sodium Hydroxide	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	1,07 % (p/p)

7.2. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	White & Shine Original 2	Marché: UE
	Destop Pro Entretien Canalisation-s-EH	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0029289-0002 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Active chlorine released from sodium hypochlorite		Substance active			1,93 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Sodium Hypochlorite	Agent libérateur	7681-52-9	231-668-3	13,965 % (p/p)
Hydroxyde de sodium	Sodium Hydroxide	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	1,07 % (p/p)

7.3. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	White & Shine Citrus	Marché: UE
	Harpic Javel Ultra Blancheur Parfum Agrumes	Marché: UE
	Harpic Bleekmiddel Ultra Witheid CitrusGeur	Marché: UE
	Harpic Bleichmittel Ultra Weißheit Zitrusduft	Marché: UE
	Harpic Gel Javel Citron	Marché: UE
	Harpic Citroen Bleekgel	Marché: UE
	Harpic Zitronenbleich-gel	Marché: UE
	Harpic Ενεργό Χλώριο	Marché: UE
	Harpic White & Shine 10X Clean & Hygienic Citrus	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0029289-0003 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Active chlorine released from sodium hypochlorite		Substance active			1,93 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Sodium Hypochlorite	Agent libérateur	7681-52-9	231-668-3	13,965 % (p/p)
Hydroxyde de sodium	Sodium Hydroxide	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	1,07 % (p/p)

7.4. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	White & Shine Eucalyptus Mint	Marché: UE
	Harpic Gel Javel Eucalyptus	Marché: UE
	Harpic Eucalyptus Bleekgel	Marché: UE
	Harpic Eukalyptusbleich-gel	Marché: UE
	Harpic White & Shine 10X Clean & Hygienic Eucalyptus & Mint	Marché: UE
	Harpic Lixívia Eucalipto e Menta	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0029289-0004 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Active chlorine released from sodium hypochlorite		Substance active			1,93 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Sodium Hypochlorite	Agent libérateur	7681-52-9	231-668-3	13,965 % (p/p)
Hydroxyde de sodium	Sodium Hydroxide	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	1,07 % (p/p)

Chapitre 1. **MÉTA-RCP 2 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 2 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: Meta SPC B

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-2

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Chapitre 2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 2**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 2**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Active chlorine released from sodium hypochlorite		Substance active			0,95 - 0,95 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Sodium Hypochlorite	Agent libérateur	7681-52-9	231-668-3	6,9 - 6,9 % (p/p)
Hydroxyde de sodium	Sodium Hydroxide	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	3,5 - 3,5 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 2**

Type(s) de formulation	Liquide prêt à l'emploi

Chapitre 3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 2**

Mentions de danger	H290: Peut être corrosif pour les métaux. H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de portée des enfants. P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation. P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

	P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P406: Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion. P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P260: Ne pas respirer les vapeurs. P260: Ne pas respirer les aérosols. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON. P405: Garder sous clef. P501: Éliminer le contenu des conteneurs correctement étiquetés conformément aux réglementations locales/régionales. P501: Éliminer le récipient des conteneurs correctement étiquetés conformément aux réglementations locales/régionales.

Chapitre 4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Désinfection des cuvettes de WC

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: Autre Nom scientifique: Champignons Nom commun: fungi Stade de développement: Autre Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: autre
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur (espaces domestiques, institutionnels et médicaux)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Versage Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 80 ml/cuvette WC Produit prêt à l'emploi. Nombre et fréquence des applications: — Temps de contact: Bactéries, levures et champignons: 15 minutes Température ambiante

Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacons en PEHD opaque de 500 ml, 680 ml, 700 ml, 750 ml et 1 l. Bouchon plastique (polypropylène). Obturateur et bec verseur en plastique PPBD. Étant donné que les produits sont classifiés H314, une fermeture à sécurité enfants et une indication de danger décelable au toucher sont requises pour l'emballage destiné aux utilisateurs non professionnels.

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Se référer au mode d'emploi général

Chapitre 5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 2**

5.1. **Consignes d'utilisation**

— Veuillez vous conformer au mode d'emploi.

— En milieu médical: nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.

— Respecter les conditions d'utilisation du produit (concentration, temps de contact, température, etc.).

— Presser le flacon et appliquer lentement tout autour de l'intérieur de la cuvette en veillant à ce qu'une quantité suffisante de liquide recouvre la totalité de la cuvette.

— La dose recommandée est de 80 ml.

— Les produits ne doivent pas être utilisés conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.

— Aucun autre agent de nettoyage ne doit être utilisé en conjonction avec le produit.

— Informer le titulaire de l'enregistrement si le traitement est inefficace.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Pour les utilisateurs professionnels:

Porter des équipements de protection personnelle lors de l'application des produits:

— gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme EN 374 ou équivalent;

— lunettes de protection contre les produits chimiques conformes à la norme EN 16321 ou équivalent;

— une combinaison de protection conforme à la norme EN 13034 ou équivalent.

(La matière doit être précisée par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit)

Les textes complets relatifs aux normes EN sont disponibles dans la section 6

Ceci est sans préjudice de l'application de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres législations de l'Union européenne dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Se référer à la section 6 pour la référence complète à cette loi.

Pour les utilisateurs non professionnels:

— Ne pas toucher le produit au cours de l'application

— Se laver les mains après utilisation

— Éviter le contact avec la peau et les yeux

— Éviter les éclaboussures lors de l'application

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

— EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Rincer immédiatement la peau abondamment à l'eau. Puis enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Continuer à laver la peau à l'eau pendant 15 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112/une ambulance pour de l'assistance médicale.

— Informations destinées au professionnel de santé/au médecin:

— Les yeux doivent être également rincés de manière répétée au cours du trajet vers le médecin en cas d'exposition des yeux à des produits chimiques alcalins (pH > 11), à des amines et des acides tels que l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique

— EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire, si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112/une ambulance pour de l'assistance médicale.

— EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

— En cas de symptômes: Appeler le 112/une ambulance pour de l'assistance médicale.

— En l'absence de symptômes: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

— Ne pas jeter de produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes, …), ni dans les égouts.

— Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet conformément à la réglementation locale.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

— Durée de conservation: 18 mois.

— À conserver à une température inférieure à 30 °C.

— Protéger de la lumière directe du soleil.

— À conserver hors de portée des enfants et des animaux/des animaux de compagnie non ciblés.

Chapitre 6. **AUTRES INFORMATIONS**

Les titres complets des normes EN et de l'acte juridique mentionnés dans la section 5.2 «Mesures d'atténuation des risques» sont les suivants:

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes

EN 16321 - Protection des yeux et du visage pour un usage professionnel

EN 13034 - Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides - Exigences de performance pour les vêtements de protection chimique offrant une performance de protection limitée contre les produits chimiques liquides (équipement de type 6 et de type PB [6])

Directive 98/24/CE du Conseil, du 7 avril 1998, concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail (quatorzième directive particulière au sens de l'article 16, paragraphe 1, de la directive 89/391/CEE) (JO L 131 du 5.5.1998, p. 11).

Chapitre 7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 2**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Power Stain & Drain	Marché: UE
	Cillit Bang WC Power Gel Glanz & Hygiene-EH	Marché: UE
	Cillit Bang WC Power Gel Extreme White & Shine-EH	Marché: UE
	Harpic Power Plus White & Shine	Marché: UE
	Cillit Bang Gel Lixívia e Higiene-EH	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0029289-0005 1-2	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Active chlorine released from sodium hypochlorite		Substance active			0,95 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Sodium Hypochlorite	Agent libérateur	7681-52-9	231-668-3	6,9 % (p/p)
Hydroxyde de sodium	Sodium Hydroxide	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	3,5 % (p/p)

7.2. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Power & Pure White & Shine	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0029289-0006 1-2	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Active chlorine released from sodium hypochlorite		Substance active			0,95 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Sodium Hypochlorite	Agent libérateur	7681-52-9	231-668-3	6,9 % (p/p)
Hydroxyde de sodium	Sodium Hydroxide	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	3,5 % (p/p)

Chapitre 1.**MÉTA-RCP 3 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 3 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: Meta SPC C

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-3

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Chapitre 2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 3**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 3**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Active chlorine released from sodium hypochlorite		Substance active			4,28 - 4,54 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Sodium Hypochlorite	Agent libérateur	7681-52-9	231-668-3	31,005 - 32,87 % (p/p)
Hydroxyde de sodium	Sodium Hydroxide	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	1 - 1 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 3**

Type(s) de formulation	Liquide prêt à l'emploi

Chapitre 3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 3**

Mentions de danger	H290: Peut être corrosif pour les métaux. H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH206: Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).
Conseils de prudence	P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de portée des enfants. P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation. P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P391: Recueillir le produit répandu. P406: Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion. P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P260: Ne pas respirer les vapeurs. P260: Ne pas respirer les aérosols. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON. P405: Garder sous clef. P501: Éliminer le contenu des conteneurs correctement étiquetés conformément aux réglementations locales/régionales. P501: Éliminer le récipient des conteneurs correctement étiquetés conformément aux réglementations locales/régionales.

Chapitre 4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Désinfection des cuvettes de WC

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: Autre Nom scientifique: Champignons Nom commun: fungi Stade de développement: Autre Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: autre
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur (espaces domestiques, institutionnels et médicaux)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Versage Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 80 ml/cuvette WC - Nombre et fréquence des applications: Produit prêt à l'emploi. Temps de contact: Bactéries, levures et champignons: 15 minutes Température ambiante.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacons en PEHD opaque de 500 ml, 680 ml, 700 ml et 750 ml. Bouchon plastique (polypropylène). Obturateur plastique et bec verseur (PPBD). Étant donné que les produits sont classifiés H314, une fermeture à sécurité enfants et une indication de danger décelable au toucher sont requises pour l'emballage destiné aux utilisateurs non professionnels.

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Se référer au mode d'emploi général

Chapitre 5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 3**

5.1. **Consignes d'utilisation**

— Veuillez vous conformer au mode d'emploi.

— En milieu médical: nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.

— Respecter les conditions d'utilisation du produit (concentration, temps de contact, température, etc.).

— Presser le flacon et appliquer lentement tout autour de l'intérieur de la cuvette en veillant à ce qu'une quantité suffisante de liquide recouvre la totalité de la cuvette.

— La dose recommandée est de 80 ml.

— Les produits ne doivent pas être utilisés conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.

— Aucun autre agent de nettoyage ne doit être utilisé en conjonction avec le produit.

— Informer le titulaire de l'autorisation si le traitement est inefficace.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Pour les utilisateurs professionnels:

Porter des équipements de protection personnelle lors de l'application des produits:

— gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme EN 374 ou équivalent;

— lunettes de protection contre les produits chimiques conformes à la norme EN 16321 ou équivalent;

— une combinaison de protection conforme à la norme EN 13034 ou équivalent.

(La matière doit être précisée par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit)

Les textes complets relatifs aux normes EN sont disponibles dans la section 6

Ceci est sans préjudice de l'application de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres législations de l'Union européenne dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Se référer à la section 6 pour la référence complète à cette loi.

Pour les utilisateurs non professionnels:

— Ne pas toucher le produit au cours de l'application

— Se laver les mains après utilisation

— Éviter le contact avec la peau et les yeux

— Éviter les éclaboussures lors de l'application

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

— EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Rincer immédiatement la peau abondamment à l'eau. Puis enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Continuer à laver la peau à l'eau pendant 15 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112/une ambulance pour de l'assistance médicale.

— Informations destinées au professionnel de santé/au médecin:

— Les yeux doivent être également rincés de manière répétée au cours du trajet vers le médecin en cas d'exposition des yeux à des produits chimiques alcalins (pH > 11), à des amines et des acides tels que l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique

— EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire, si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112/une ambulance pour de l'assistance médicale.

— EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

— En cas de symptômes: Appeler le 112/une ambulance pour de l'assistance médicale.

— En l'absence de symptômes: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

— Ne pas jeter de produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes, etc.), ni dans les égouts.

— Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet conformément à la réglementation locale.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

— Durée de conservation: 24 mois.

— À conserver à une température inférieure à 30 °C.

— Protéger de la lumière directe du soleil.

— À conserver hors de portée des enfants et des animaux/des animaux de compagnie non ciblés.

Chapitre 6. **AUTRES INFORMATIONS**

Les titres complets des normes EN et de l'acte juridique mentionnés dans la section 5.2 «Mesures d'atténuation des risques» sont les suivants:

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes

EN 16321 - Protection des yeux et du visage pour un usage professionnel

EN 13034 - Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides - Exigences de performance pour les vêtements de protection chimique offrant une performance de protection limitée contre les produits chimiques liquides (équipement de type 6 et de type PB [6])

Directive 98/24/CE du Conseil, du 7 avril 1998, concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail (quatorzième directive particulière au sens de l'article 16, paragraphe 1, de la directive 89/391/CEE) (JO L 131 du 5.5.1998, p. 11).

Chapitre 7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 3**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Toilet Bowl Cleaner Lemon	Marché: UE
	Dosia Thick Gel Cleaner Lemon	Marché: UE
	Dosia Lemon	Marché: UE
	Tirštas dezinfekcinis valiklis „Dosia Lemon"	Marché: UE
	Dosia (Lemon, Pine/Leśna)	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0029289-0007 1-3	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Active chlorine released from sodium hypochlorite		Substance active			4,54 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Sodium Hypochlorite	Agent libérateur	7681-52-9	231-668-3	32,87 % (p/p)
Hydroxyde de sodium	Sodium Hydroxide	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	1 % (p/p)

7.2. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Toilet Bowl Cleaner Pine	Marché: UE
	Dosia Thick Gel Cleaner Pine	Marché: UE
	Dosia Pine	Marché: UE
	Tirštas dezinfekcinis valiklis „Dosia Pine"	Marché: UE
	Dosia (Lemon, Pine/Leśna)	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0029289-0008 1-3	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Active chlorine released from sodium hypochlorite		Substance active			4,54 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Sodium Hypochlorite	Agent libérateur	7681-52-9	231-668-3	32,87 % (p/p)
Hydroxyde de sodium	Sodium Hydroxide	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	1 % (p/p)

7.3. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Stain and Toilet	Marché: UE
	Cillit Bang Gel WC Javel-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Gel WC Bleek-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Gel WC Bleichmittel-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Power Cleaner Germ & Dirt Destroyer-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Germ&Dirt Destroyer Bleach Power-EH	Marché: UE
	CILLIT BANG ΥΠΕΡΚΑ-ΘΑΡΙΣΤΙΚΟ WC GEL ΜΕ ΧΛΩΡΙΟ-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Odstraňovač bakterií a špíny-EH	Marché: UE
	Cillit Bang - Toilet Disinfection-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Hygiene & Shine-EH	Marché: UE

	Cillit Bang Ultra Disinfection: WC Power gel-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Power Toilet Cleaner Germ Terminator-EH	Marché: UE
	Dezinfekcinis unitazu valiklis „Cillit Bang Hygiene & Shine-EH	Marché: UE
	Cillit Bang WC Power Gel Ultra Disinfection-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Higiena i połysk. Produkt do dezynfekcji toalet-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Gel Lixívia e Desinfetante-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Odstraňovač baktérií a špiny-EH	Marché: UE
	Cillit Bang WC Power Gel Limpieza y Desinfeccio-n-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Curata & Dezinfecteaza Toaleta-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Power Cleaner Germ & Dirt Destroyer-EH	Marché: UE

	Cillit Bang Turbo Power Germ & Dirt Destroyer-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Power Cleaner Curata & Dezinfecteaza Toaleta-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Power Cleaner Curata & Dezinfecteaza Toaleta - Microbi si Murdarie-EH	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0029289-0009 1-3	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Active chlorine released from sodium hypochlorite		Substance active			4,28 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Sodium Hypochlorite	Agent libérateur	7681-52-9	231-668-3	31,005 % (p/p)
Hydroxyde de sodium	Sodium Hydroxide	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	1 % (p/p)

Chapitre 1. **MÉTA-RCP 4 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 4 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: Meta SPC D

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-4

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Chapitre 2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 4**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 4**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Active chlorine released from sodium hypochlorite		Substance active			4,33 - 4,33 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Sodium Hypochlorite	Agent libérateur	7681-52-9	231-668-3	31,345 - 31,345 % (p/p)
Hydroxyde de sodium	Sodium Hydroxide	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	2,5 - 2,5 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 4**

Type(s) de formulation	Liquide prêt à l'emploi

Chapitre 3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 4**

Mentions de danger	H290: Peut être corrosif pour les métaux. H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH206: Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).
Conseils de prudence	P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de portée des enfants. P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation. P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P391: Recueillir le produit répandu. P406: Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion. P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P260: Ne pas respirer les vapeurs. P260: Ne pas respirer les aérosols. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON. P405: Garder sous clef. P501: Éliminer le contenu des conteneurs correctement étiquetés conformément aux réglementations locales/régionales.

Chapitre 4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Désinfection de la surface des canalisations de vidange

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: Autre Nom scientifique: Champignons Nom commun: fungi Stade de développement: Autre Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: autre
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur (espaces domestiques et institutionnels)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Versage Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Une fois par semaine au maximum Temps de contact: Bactéries, levures et champignons: 15 minutes. Température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacons en PEHD opaque de 500 ml, 750 ml et 1 l. Bouchon plastique (polypropylène). Obturateur plastique (PPBD) Bouchon plastique (PEHD/polypropylène) Embout insert plastique (polypropylène) Étant donné que les produits sont classifiés H314, une fermeture à sécurité enfants et une indication de danger décelable au toucher sont requises pour l'emballage destiné aux utilisateurs non professionnels.

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Se référer au mode d'emploi général

Chapitre 5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 4**

5.1. **Consignes d'utilisation**

— Veuillez vous conformer au mode d'emploi.

— Respecter les conditions d'utilisation du produit (concentration, temps de contact, température, etc.).

— La dose recommandée est de 250 ml, l'utilisateur étant guidé pour la mesure en se basant sur une portion du volume du conditionnement:

  — Pour le conditionnement de 750 ml: Utiliser assez de liquide pour enduire complètement la canalisation de vidange. 1/3 du contenu peut être nécessaire.

  — Pour le conditionnement de 500 ml: Retirer avec précaution le bouchon et, sans presser le flacon, verser doucement ½ de gel du flacon dans la canalisation.

  — Pour le conditionnement de 1l: Retirer avec précaution le bouchon et, sans presser le flacon, verser doucement ¼ de gel du flacon dans la canalisation.

— Une fois par semaine au maximum.

— Le produit doit être appliqué par l'utilisateur en plaçant le flacon près du trou de vidange et en versant le produit dans la canalisation.

— Rincer abondamment après utilisation.

— Aucun autre agent nettoyant ne doit être utilisé avec le produit.

— Informer le titulaire de l'autorisation si le traitement est inefficace.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Pour les utilisateurs professionnels:

Porter des équipements de protection personnelle lors de l'application des produits:

— gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme EN 374 ou équivalent;

— lunettes de protection contre les produits chimiques conformes à la norme EN 16321 ou équivalent;

— une combinaison de protection conforme à la norme EN 13034 ou équivalent.

(La matière doit être précisée par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit)

Les textes complets relatifs aux normes EN sont disponibles dans la section 6

Ceci est sans préjudice de l'application de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres législations de l'Union européenne dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Se référer à la section 6 pour la référence complète à cette loi.

Pour les utilisateurs non professionnels:

— Ne pas toucher le produit au cours de l'application

— Se laver les mains après utilisation

— Éviter le contact avec la peau et les yeux.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

— EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Rincer immédiatement la peau abondamment à l'eau. Puis enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Continuer à laver la peau à l'eau pendant 15 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112/une ambulance pour de l'assistance médicale.

— Informations destinées au professionnel de santé/au médecin:

— Les yeux doivent être également rincés de manière répétée au cours du trajet vers le médecin en cas d'exposition des yeux à des produits chimiques alcalins (pH > 11), à des amines et des acides tels que l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique

— EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire, si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112/une ambulance pour de l'assistance médicale.

— EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

— En cas de symptômes: Appeler le 112/une ambulance pour de l'assistance médicale.

— En l'absence de symptômes: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

— Ne pas jeter de produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes, etc.), ni dans les égouts.

— Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet conformément à la réglementation locale.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

— Durée de conservation: 24 mois.

— À conserver à une température inférieure à 30 °C.

— Protéger de la lumière directe du soleil.

— À conserver hors de portée des enfants et des animaux/des animaux de compagnie non ciblés.

Chapitre 6. **AUTRES INFORMATIONS**

Les titres complets des normes EN et de l'acte juridique mentionnés dans la section 5.2 «Mesures d'atténuation des risques» sont les suivants:

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes

EN 16321 - Protection des yeux et du visage pour un usage professionnel

EN 13034 - Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides - Exigences de performance pour les vêtements de protection chimique offrant une performance de protection limitée contre les produits chimiques liquides (équipement de type 6 et de type PB [6])

Directive 98/24/CE du Conseil, du 7 avril 1998, concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail (quatorzième directive particulière au sens de l'article 16, paragraphe 1, de la directive 89/391/CEE) (JO L 131 du 5.5.1998, p. 11).

Chapitre 7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 4**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Liquid Drain Opener	Marché: UE
	Tiret Professional-EH	Marché: UE
	Destop Gel Javel-EH	Marché: UE
	Tiret Professional Lefolyótisztító Gél-EH	Marché: UE
	CILLIT BANG Power Cleaner Odour Stop Unblocker Gel-EH	Marché: UE
	Destop Express Gel Lixívia e Desinfetan-te-EH	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0029289-0010 1-4	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Active chlorine released from sodium hypochlorite		Substance active			4,33 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Sodium Hypochlorite	Agent libérateur	7681-52-9	231-668-3	31,345 % (p/p)
Hydroxyde de sodium	Sodium Hydroxide	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	2,5 % (p/p)

Chapitre 1. **MÉTA-RCP 5 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 5 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: Meta SPC E

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-5

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Chapitre 2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 5**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 5**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Active chlorine released from sodium hypochlorite		Substance active			1,87 - 1,87 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Sodium Hypochlorite	Agent libérateur	7681-52-9	231-668-3	13,52 - 13,52 % (p/p)
Hydroxyde de sodium	Sodium Hydroxide	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	1 - 1 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 5**

Type(s) de formulation	Liquide prêt à l'emploi

Chapitre 3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 5**

Mentions de danger	H290: Peut être corrosif pour les métaux. H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH206: Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).
Conseils de prudence	P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de portée des enfants. P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation. P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/du visage. P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P406: Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion.

	P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P260: Ne pas respirer les vapeurs. P260: Ne pas respirer les aérosols. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON. P405: Garder sous clef. P501: Éliminer le contenu des conteneurs correctement étiquetés conformément aux réglementations locales/régionales. P501: Éliminer le récipient des conteneurs correctement étiquetés conformément aux réglementations locales/régionales.

Chapitre 4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Désinfection de la surface des canalisations de vidange

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: Autre Nom scientifique: Champignons Nom commun: fungi Stade de développement: Autre Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: autre
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur (espaces domestiques et institutionnels)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Versage Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - Produit prêt à l'emploi. Nombre et fréquence des applications: Une fois par semaine au maximum Temps de contact Bactéries, levures et champignons: 15 minutes Température ambiante.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacons en PEHD opaque de 500 ml, 750 ml, 1l, 1,5l et 2l. Bouchon plastique (polypropylène), obturateur plastique (PPBD). Étant donné que les produits sont classifiés H314, une fermeture à sécurité enfants et une indication de danger décelable au toucher sont requises pour l'emballage destiné aux utilisateurs non professionnels.

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Se référer au mode d'emploi général

Chapitre 5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 5**

5.1. **Consignes d'utilisation**

— Veuillez vous conformer au mode d'emploi.

— Respecter les conditions d'utilisation du produit (concentration, temps de contact, température, etc.).

— La dose recommandée est de 125 ml, l'utilisateur étant guidé pour la mesure en se basant sur une portion du volume du conditionnement:

  — Pour le conditionnement de 750 ml (sans la poignée du flacon): Presser avec précaution le flacon pour appliquer le liquide directement dans la canalisation jusqu'à ce que toutes les surfaces soient recouvertes (125 ml).

  — Pour les conditionnements de 500 ml, 750 ml, 1 l, 1,5 l et 2 l (flacons avec poignée): Retirer avec précaution le bouchon et, sans presser le flacon, verser soigneusement le gel dans la canalisation jusqu'à ce que toutes les surfaces soient recouvertes (environ 125 ml).

— Ne pas utiliser plus d'une fois par semaine.

— Le produit doit être appliqué par l'utilisateur en plaçant le flacon près du trou de vidange et en versant le produit dans la canalisation.

— Rincer abondamment après utilisation.

— Les produits ne doivent pas être utilisés conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.

— Informer le titulaire de l'autorisation si le traitement est inefficace.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Pour les utilisateurs professionnels:

Porter des équipements de protection personnelle lors de l'application des produits:

— gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme EN 374 ou équivalent;

— lunettes de protection contre les produits chimiques conformes à la norme EN 16321 ou équivalent;

— une combinaison de protection conforme à la norme EN 13034 ou équivalent.

(La matière doit être précisée par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit)

Les textes complets relatifs aux normes EN sont disponibles dans la section 6

Ceci est sans préjudice de l'application de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres législations de l'Union européenne dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Se référer à la section 6 pour la référence complète à cette loi.

Pour les utilisateurs non professionnels:

— Ne pas toucher le produit au cours de l'application

— Se laver les mains après utilisation

— Éviter le contact avec la peau et les yeux

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

— EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Rincer immédiatement la peau abondamment à l'eau. Puis enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Continuer à laver la peau à l'eau pendant 15 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112/une ambulance pour de l'assistance médicale.

— Informations destinées au professionnel de santé/au médecin:

— Les yeux doivent être également rincés de manière répétée au cours du trajet vers le médecin en cas d'exposition des yeux à des produits chimiques alcalins (pH > 11), à des amines et des acides tels que l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique

— EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire, si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112/une ambulance pour de l'assistance médicale.

— EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

— En cas de symptômes: Appeler le 112/une ambulance pour de l'assistance médicale.

— En l'absence de symptômes: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

— Ne pas jeter de produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes, etc.), ni dans les égouts.

— Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet conformément à la réglementation locale.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

— Durée de conservation: 24 mois.

— À conserver à une température inférieure à 30 °C.

— Protéger de la lumière directe du soleil.

— À conserver hors de portée des enfants et des animaux/des animaux de compagnie non ciblés.

Chapitre 6. **AUTRES INFORMATIONS**

Les titres complets des normes EN et de l'acte juridique mentionnés dans la section 5.2 «Mesures d'atténuation des risques» sont les suivants:

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes

EN 16321 - Protection des yeux et du visage pour un usage professionnel

EN 13034 - Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides - Exigences de performance pour les vêtements de protection chimique offrant une performance de protection limitée contre les produits chimiques liquides (équipement de type 6 et de type PB [6])

Directive 98/24/CE du Conseil, du 7 avril 1998, concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail (quatorzième directive particulière au sens de l'article 16, paragraphe 1, de la directive 89/391/CEE) (JO L 131 du 5.5.1998, p. 11).

Chapitre 7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 5**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Bleach Maintainer	Marché: UE
	Destop Entretien Canalisations Javel Parfum Agrumes-EH	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0029289-0011 1-5	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Active chlorine released from sodium hypochlorite		Substance active			1,87 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Sodium Hypochlorite	Agent libérateur	7681-52-9	231-668-3	13,52 % (p/p)
Hydroxyde de sodium	Sodium Hydroxide	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	1 % (p/p)

Chapitre 1. **MÉTA-RCP 6 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 6 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: Meta SPC F

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-6

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Chapitre 2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 6**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 6**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Active chlorine released from sodium hypochlorite		Substance active			0,94 - 0,94 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Sodium Hypochlorite	Agent libérateur	7681-52-9	231-668-3	6,83 - 6,83 % (p/p)
Hydroxyde de sodium	Sodium Hydroxide	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	0,15 - 0,2 % (p/p)
Amines, C12-14 (nombres pairs)-alkyldiméthyl, N-oxydes	Amines, C12-14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides	Substance non active	308062-28-4	931-292-6	0,14 - 0,14 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 6**

Type(s) de formulation	Liquide prêt à l'emploi

Chapitre 3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 6**

Mentions de danger	H290: Peut être corrosif pour les métaux. H315: Provoque une irritation cutanée. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de portée des enfants. P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation. P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment au savon et à l'eau. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

	P337 + P313: Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P406: Stocker dans un corrosive resistance avec doublure intérieure résistant à la corrosion. P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P332 + P313: En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON. P501: Éliminer le contenu des conteneurs correctement étiquetés conformément aux réglementations locales/régionales. P501: Éliminer le récipient des conteneurs correctement étiquetés conformément aux réglementations locales/régionales.

Chapitre 4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Désinfection des surfaces dures non poreuses

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: Autre Nom scientifique: Champignons Nom commun: fungi Stade de développement: Autre Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: Autre
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur (espaces domestiques et institutionnels)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: — Temps de contact: Bactéries, levures et champignons: 5 minutes Température ambiante.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacons en PEHD opaque avec pistolet pulvérisateur TS6 ou avec pistolet mousseur TS6 de 500 ml, 750 ml et 1 l

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Pour les utilisateurs non professionnels:

— Le produit doit être pulvérisé vers le bas

— Se laver les mains après utilisation

— Éviter le contact avec la peau et les yeux

Pour l'exposition secondaire du grand public:

Il convient de veiller à ce que les personnes présentes et le grand public ne touchent pas la surface avant qu'elle ne soit rincée et sèche.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Se référer au mode d'emploi général

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 2

Désinfection des surfaces dures non poreuses

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: Autre Nom scientifique: Champignons Nom commun: fungi Stade de développement: Autre Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: Autre
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur (espaces domestiques et institutionnels)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Temps de contact: Bactéries, levures et champignons: 5 minutes Température ambiante.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacons en PEHD opaque avec pistolet pulvérisateur TS6 ou avec pistolet mousseur TS6 de 500 ml, 750 ml et 1 l

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Se référer au mode d'emploi général

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Se référer au mode d'emploi général

— Pour les denrées alimentaires, s'assurer que la concentration en chlorate présent dans la nourriture ne dépasse pas les valeurs de LMR établies dans le règlement (UE) 2020/749. Se référer à la section 6 pour la référence complète à cette loi.

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Se référer au mode d'emploi général

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Se référer au mode d'emploi général

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Se référer au mode d'emploi général

Chapitre 5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 6**

5.1. **Consignes d'utilisation**

— Veuillez vous conformer au mode d'emploi. Respecter les conditions d'utilisation du produit (concentration, temps de contact, température, etc.).

— S'assurer du mouillage complet des surfaces, laisser agir pendant le temps de contact adéquat.

— Le produit doit être appliqué sur des surfaces dures par pulvérisation. Le pistolet du produit doit être mis sur la position «on». Il est conseillé aux utilisateurs de pulvériser le produit à 20-25 cm des surfaces.

— Rincer les surfaces traitées après application.

— Les produits ne doivent pas être utilisés conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.

— Informer le titulaire de l'autorisation si le traitement est inefficace.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Pour les utilisateurs professionnels:

Porter des équipements de protection personnelle lors de l'application et après l'application des produits:

— gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme EN 374 ou équivalent;

— lunettes de protection contre les produits chimiques conformes à la norme EN 16321 ou équivalent;

— une combinaison de protection conforme à la norme EN 13034 ou équivalent.

— Équipement de protection respiratoire (uniquement pendant la pulvérisation) conforme à la norme EN 14387 ou équivalent.

(La matière doit être précisée par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit)

Les textes complets relatifs aux normes EN sont disponibles dans la section 6

Ceci est sans préjudice de l'application de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres législations de l'Union européenne dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Se référer à la section 6 pour la référence complète à cette loi.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

— EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Rincer la peau à l'eau. Si une irritation cutanée apparait: Consulter immédiatement un médecin.

— EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant 5 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire, si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— EN CAS D'INHALATION: En cas de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

— Ne pas jeter de produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes, etc.), ni dans les égouts.

— Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet conformément à la réglementation locale.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

— Durée de conservation: 24 mois.

— À conserver à une température inférieure à 30 °C.

— Protéger de la lumière directe du soleil.

— À conserver hors de portée des enfants et des animaux/des animaux de compagnie non ciblés.

Chapitre 6. **AUTRES INFORMATIONS**

Les titres complets des normes EN et des actes juridiques mentionnés dans la section 5.2 «Mesures d'atténuation des risques» sont les suivants:

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes

EN 16321 - Protection des yeux et du visage pour un usage professionnel

EN 13034 - Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides - Exigences de performance pour les vêtements de protection chimique offrant une performance de protection limitée contre les produits chimiques liquides (équipement de type 6 et de type PB [6])

EN 14387 - Appareils de protection respiratoire - Filtres à gaz et filtres combinés - Exigences, essais, marquage

Directive 98/24/CE du Conseil, du 7 avril 1998, concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail (quatorzième directive particulière au sens de l'article 16, paragraphe 1, de la directive 89/391/CEE) (JO L 131 du 5.5.1998, p. 11).

Le titre complet de l'acte juridique mentionné dans la section 4.2.2 «Mesures d'atténuation des risques spécifiques» est le suivant:

Règlement (UE) 2020/749 de la Commission du 4 juin 2020 modifiant l'annexe III du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de chlorate présents dans ou sur certains produits (JO L 178 du 8.6.2020, p. 7-20).

Chapitre 7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 6**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Mould & Mildew Remover 1	Marché: UE
	Cillit Bang Kraftreiniger Schwarzer / Weisser Schimmel & Hygiene-EH	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0029289-0012 1-6	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Active chlorine released from sodium hypochlorite		Substance active			0,94 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Sodium Hypochlorite	Agent libérateur	7681-52-9	231-668-3	6,83 % (p/p)
Hydroxyde de sodium	Sodium Hydroxide	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	0,2 % (p/p)
Amines, C12-14 (nombres pairs)-alkyldiméthyl, N-oxydes	Amines, C12-14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides	Substance non active	308062-28-4	931-292-6	0,14 % (p/p)

7.2. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Mould & Mildew Remover 2	Marché: UE
	Sagrotan Schimmel Frei	Marché: UE
	Cillit Bang Pistolet Anti-moisissures-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Anti-Schimmel Pistool-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Anti-Schimmelpistole-EH	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0029289-0013 1-6	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Active chlorine released from sodium hypochlorite		Substance active			0,94 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Sodium Hypochlorite	Agent libérateur	7681-52-9	231-668-3	6,83 % (p/p)
Hydroxyde de sodium	Sodium Hydroxide	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	0,15 % (p/p)
Amines, C12-14 (nombres pairs)-alkyldiméthyl, N-oxydes	Amines, C12-14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides	Substance non active	308062-28-4	931-292-6	0,14 % (p/p)

7.3. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Mould & Mildew Remover 3	Marché: UE
	Cillit Bang Kraftreiniger Schwarzer-Weißer Schimmel & Hygiene-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Bolor e Desinfetante-EH	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0029289-0014 1-6	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Active chlorine released from sodium hypochlorite		Substance active			0,94 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Sodium Hypochlorite	Agent libérateur	7681-52-9	231-668-3	6,83 % (p/p)
Hydroxyde de sodium	Sodium Hydroxide	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	0,15 % (p/p)
Amines, C12-14 (nombres pairs)-alkyldiméthyl, N-oxydes	Amines, C12-14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides	Substance non active	308062-28-4	931-292-6	0,14 % (p/p)

Chapitre 1. **MÉTA-RCP 7 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 7 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: Meta SPC G

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-7

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Chapitre 2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 7**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 7**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Active chlorine released from sodium hypochlorite		Substance active			2,46 - 2,46 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Sodium Hypochlorite	Agent libérateur	7681-52-9	231-668-3	17,79 - 17,79 % (p/p)
Hydroxyde de sodium	Sodium Hydroxide	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	0,2 - 0,2 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 7**

Type(s) de formulation	Liquide prêt à l'emploi

Chapitre 3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 7**

Mentions de danger	H290: Peut être corrosif pour les métaux. H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH071: Corrosif pour les voies respiratoires.
Conseils de prudence	P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/du visage. P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

	P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P406: Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion. P260: Ne pas respirer les vapeurs. P260: Ne pas respirer les aérosols. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON. P405: Garder sous clef. P501: Éliminer le contenu des conteneurs correctement étiquetés conformément aux réglementations locales/régionales. P501: Éliminer le récipient des conteneurs correctement étiquetés conformément aux réglementations locales/régionales.

Chapitre 4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Désinfection des surfaces dures non poreuses

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: Autre Nom scientifique: Champignons Nom commun: fungi Stade de développement: Autre Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: Autre Nom scientifique: Virus Nom commun: Virus Stade de développement: Autre
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur (espaces domestiques, institutionnels et médicaux)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Temps de contact: Bactéries, levures, champignons et virus: 5 minutes Température ambiante.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacons en PEHD opaque avec pistolet pulvérisateur TS6 ou avec pistolet mousseur TS6 de 500 ml, 750 ml et 1 l.

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Se référer au mode d'emploi général

TP04: Pour les denrées alimentaires, s'assurer que la concentration en chlorate présent dans la nourriture ne dépasse pas les valeurs de LMR établies dans le règlement (UE) 2020/749. Se référer à la section 6 pour la référence complète à cette loi.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Se référer au mode d'emploi général

Chapitre 5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 7**

5.1. **Consignes d'utilisation**

— Veuillez vous conformer au mode d'emploi.

— En milieu médical: nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.

— Respecter les conditions d'utilisation du produit (concentration, temps de contact, température, etc.).

— S'assurer du mouillage complet des surfaces, laisser agir pendant le temps de contact adéquat.

— Le produit doit être appliqué sur des surfaces dures par pulvérisation. Le pistolet du produit doit être mis sur la position «on». Il est conseillé aux utilisateurs de pulvériser le produit à 20-25cm des surfaces, tout en maintenant le produit en position verticale.

— Rincer les surfaces traitées après application.

— Les produits ne doivent pas être utilisés conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.

— Informer le titulaire de l'autorisation si le traitement est inefficace.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Pour les utilisateurs professionnels:

Porter des équipements de protection personnelle lors de l'application et après l'application des produits:

— gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme EN 374 ou équivalent;

— lunettes de protection contre les produits chimiques conformes à la norme EN 16321 ou équivalent;

— une combinaison de protection conforme à la norme EN 13034 ou équivalent.

(La matière doit être précisée par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit)

— Équipement de protection respiratoire (uniquement pendant la pulvérisation) conforme à la norme EN 14387 ou équivalent.

Les textes complets relatifs aux normes EN sont disponibles dans la section 6

Ceci est sans préjudice de l'application de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres législations de l'Union européenne dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Se référer à la section 6 pour la référence complète à cette loi.

Pour les personnes à proximité:

— Ne pas rester dans la zone de traitement au cours de l'application par pulvérisation. S'il est nécessaire d'être présent, porter des EPR et des EPI identiques à ceux de l'utilisateur.

Pour l'exposition secondaire du grand public:

— Le public ne doit pas être présent lors de l'application par pulvérisation

— Il convient de veiller à ce que les personnes présentes et le grand public ne touchent pas la surface avant qu'elle ne soit rincée et sèche.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

— EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Rincer immédiatement la peau abondamment à l'eau. Puis enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Continuer à laver la peau à l'eau pendant 15 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112/une ambulance pour de l'assistance médicale.

— Informations destinées au professionnel de santé/au médecin:

— Les yeux doivent être également rincés de manière répétée au cours du trajet vers le médecin en cas d'exposition des yeux à des produits chimiques alcalins (pH > 11), à des amines et des acides tels que l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique

— EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire, si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112/une ambulance pour de l'assistance médicale.

— EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

— En cas de symptômes: Appeler le 112/une ambulance pour de l'assistance médicale.

— En l'absence de symptômes: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— Garder le récipient ou l'étiquette à disposition.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

— Ne pas jeter de produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes, etc.), ni dans les égouts.

— Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet conformément à la réglementation locale.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

— Durée de conservation: 24 mois.

— À conserver à une température inférieure à 30 °C.

— Protéger de la lumière directe du soleil.

Chapitre 6. **AUTRES INFORMATIONS**

Les titres complets des normes EN et des actes juridiques mentionnés dans la section 5.2 «Mesures d'atténuation des risques» sont les suivants:

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes

EN 16321 - Protection des yeux et du visage pour un usage professionnel

EN 13034 - Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides - Exigences de performance pour les vêtements de protection chimique offrant une performance de protection limitée contre les produits chimiques liquides (équipement de type 6 et de type PB [6]).

EN 14387 - Appareils de protection respiratoire - Filtres à gaz et filtres combinés - Exigences, essais, marquage

Directive 98/24/CE du Conseil, du 7 avril 1998, concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail (quatorzième directive particulière au sens de l'article 16, paragraphe 1, de la directive 89/391/CEE) (JO L 131 du 5.5.1998, p. 11).

Règlement (UE) 2020/749 de la Commission du 4 juin 2020 modifiant l'annexe III du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de chlorate présents dans ou sur certains produits (JO L 178 du 8.6.2020, p. 7-20).

Chapitre 7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 7**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux			Anti-bacterial Mould & Mildew Remover 1	Marché: UE	
Numéro de l'autorisation			EU-0029289-0015 1-7		
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Active chlorine released from sodium hypochlorite		Substance active			2,46 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Sodium Hypochlorite	Agent libérateur	7681-52-9	231-668-3	17,79 % (p/p)
Hydroxyde de sodium	Sodium Hydroxide	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	0,2 % (p/p)

7.2. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Anti-bacterial Mould & Mildew Remover 2	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0029289-0016 1-7	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Active chlorine released from sodium hypochlorite		Substance active			2,46 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Sodium Hypochlorite	Agent libérateur	7681-52-9	231-668-3	17,79 % (p/p)
Hydroxyde de sodium	Sodium Hydroxide	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	0,2 % (p/p)

7.3. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Black Mould Remover 1	Marché: UE
	Cillit Bang Power Cleaner Stain & Mildew	Marché: UE
	Cillit Bang Turbo Foam Bleach&Hygiene	Marché: UE
	Cillit Bang Odstraňovač plísní	Marché: UE
	Cillit Bang Power Cleaner Odstraňovač černé plísně	Marché: UE
	Cillit Bang Black Mould Remover	Marché: UE
	Cillit Bang Multi Usage avec Javel	Marché: UE
	Cillit Bang Pistolet Nettoyant surpuissant avec Javel	Marché: UE
	Saint Marc Liquide Multi Usage Javel	Marché: UE
	Saint Marc Pistolet Javel	Marché: UE

	Cillit Bang Nettoyant Surpuissant Spray Antimoisissures	Marché: UE
	Cillit Bang (Wybielanie i Higiena, Pleśń i Trudny Brud, Pleśń i Czarne Osady)	Marché: UE
	Cillit Bang Anti-mucegai Power Cleaner	Marché: UE
	Cillit Bang Odstraňovač plesní	Marché: UE
	Cillit Bang Power Cleaner Odstraňovač čiernej plesne	Marché: UE
	Cillit Bang Turbo Foam Bleach&Hygiene-sredstvo za čiščenje in dezinfekcijo	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0029289-0017 1-7	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Active chlorine released from sodium hypochlorite		Substance active			2,46 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Sodium Hypochlorite	Agent libérateur	7681-52-9	231-668-3	17,79 % (p/p)
Hydroxyde de sodium	Sodium Hydroxide	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	0,2 % (p/p)

Chapitre 1. **MÉTA-RCP 8 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 8 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: Meta SPC H

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-8

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Chapitre 2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 8**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 8**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Active chlorine released from sodium hypochlorite		Substance active			2,09 - 2,09 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Sodium Hypochlorite	Agent libérateur	7681-52-9	231-668-3	15,1 - 15,1 % (p/p)
Hydroxyde de sodium	Sodium Hydroxide	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	0,1 - 0,1 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 8**

Type(s) de formulation	Liquide prêt à l'emploi

Chapitre 3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 8**

Mentions de danger	H290: Peut être corrosif pour les métaux. H315: Provoque une irritation cutanée. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH206: Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).
Conseils de prudence	P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de portée des enfants. P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation. P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment au savon et à l'eau. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313: Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P406: Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion.

	P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P332 + P313: En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON. P501: Éliminer le contenu des conteneurs correctement étiquetés conformément aux réglementations locales/régionales. P501: Éliminer le récipient des conteneurs correctement étiquetés conformément aux réglementations locales/régionales.

Chapitre 4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Désinfection des surfaces dures non poreuses

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: Autre Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: Autre Nom scientifique: Champignons Nom commun: fungi Stade de développement: Autre Nom scientifique: Virus Nom commun: Virus Stade de développement: Virus
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur (espaces domestiques, institutionnels et médicaux)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: — Temps de contact: Bactéries, levures, champignons et virus: 5 minutes Température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacons en PEHD opaque avec pistolet pulvérisateur TS6 ou avec pistolet mousseur TS6 de 500 ml, 750 ml et 1 l.

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Pour les utilisateurs non professionnels:

— Le produit doit être pulvérisé vers le bas

— Se laver les mains après utilisation

— Éviter le contact avec la peau et les yeux

Pour l'exposition secondaire du grand public:

Il convient de veiller à ce que les personnes présentes et le grand public ne touchent pas la surface avant qu'elle ne soit rincée et sèche.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Se référer au mode d'emploi général

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 2

Désinfection des surfaces dures non poreuses

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: Autre Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: Autre Nom scientifique: Champignons Nom commun: fungi Stade de développement: Autre Nom scientifique: Virus Nom commun: Virus Stade de développement: Virus
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur (espaces domestiques, institutionnels et médicaux)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Temps de contact: Bactéries, levures, champignons et virus: 5 minutes Température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacons en PEHD opaque avec pistolet pulvérisateur TS6 ou avec pistolet mousseur TS6 de 500 ml, 750 ml et 1 l.

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Se référer au mode d'emploi général

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Se référer au mode d'emploi général

Pour les denrées alimentaires, s'assurer que la concentration en chlorate présent dans la nourriture ne dépasse pas les valeurs de LMR établies dans le règlement 2020/749. Se référer à la section 6 pour la référence complète à cette loi.

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Se référer au mode d'emploi général

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Se référer au mode d'emploi général

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Se référer au mode d'emploi général

Chapitre 5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 8**

5.1. **Consignes d'utilisation**

— Veuillez vous conformer au mode d'emploi.

— En milieu médical: nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.

— Respecter les conditions d'utilisation du produit (concentration, temps de contact, température, etc.).

— S'assurer du mouillage complet des surfaces, laisser agir pendant le temps de contact adéquat.

— Produit à appliquer par pulvérisation. Le pistolet du produit doit être mis sur la position «on». Il est conseillé aux utilisateurs de pulvériser le produit à 20-25cm des surfaces.

— Rincer les surfaces traitées après application.

— Les produits ne doivent pas être utilisés conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.

— Informer le titulaire de l'autorisation si le traitement est inefficace.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Pour les utilisateurs professionnels:

Porter des équipements de protection personnelle lors de l'application et après l'application des produits:

— gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme EN 374 ou équivalent;

— lunettes de protection contre les produits chimiques conformes à la norme EN 16321 ou équivalent;

— une combinaison de protection conforme à la norme EN 13034 ou équivalent.

(La matière doit être précisée par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit)

Les textes complets relatifs aux normes EN sont disponibles dans la section 6

Ceci est sans préjudice de l'application de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres législations de l'Union européenne dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Se référer à la section 6 pour la référence complète à cette loi.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

— EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Rincer la peau à l'eau. Si une irritation cutanée apparait: Consulter immédiatement un médecin.

— EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant 5 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire, si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— EN CAS D'INHALATION: En cas de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

— Ne pas jeter de produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes, etc.), ni dans les égouts.

— Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet conformément à la réglementation locale.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

— Durée de conservation: 24 mois.

— À conserver à une température inférieure à 30 °C.

— Protéger de la lumière directe du soleil.

— À conserver hors de portée des enfants et des animaux/des animaux de compagnie non ciblés.

Chapitre 6. **AUTRES INFORMATIONS**

Les titres complets des normes EN et de l'acte juridique mentionnés dans la section 5.2 «Mesures d'atténuation des risques» sont les suivants:

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes

EN 16321 - Protection des yeux et du visage pour un usage professionnel

EN 13034 - Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides - Exigences de performance pour les vêtements de protection chimique offrant une performance de protection limitée contre les produits chimiques liquides (équipement de type 6 et de type PB [6])

Directive 98/24/CE du Conseil, du 7 avril 1998, concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail (quatorzième directive particulière au sens de l'article 16, paragraphe 1, de la directive 89/391/CEE) (JO L 131 du 5.5.1998, p. 11).

Le titre complet de l'acte juridique mentionnés dans la section 4.2.2 «Mesures d'atténuation des risques spécifiques» est le suivant:

Règlement (UE) 2020/749 de la Commission du 4 juin 2020 modifiant l'annexe III du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de chlorate présents dans ou sur certains produits (JO L 178 du 8.6.2020, p. 7-20).

Chapitre 7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 8**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Black Mould remover 2	Marché: UE
	Cillit Bang Pistolet Zero Moisissures-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Nul Schimmel Pistool-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Null Schimmelpisto-le-EH	Marché: UE
	Cillit Bang sprej protiv plijesni-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Žádná plíseň-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Black Mold-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Zero Black Mold Mug & Skimmel-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Farewell Blackmould-EH	Marché: UE

	Cilit Bang Zero Black Mould-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Zéró Penész Spray-EH	Marché: UE
	CILLIT BANG Power Cleaner Black Mould Remover-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Koniec z Pleśnią-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Bolor e Sujidade-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Žiadna pleseň-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Manchas de Humedad Y Moho-EH	Marché: UE
	CILLIT BANG Power Cleaner Bleach & Hygiene-EH	Marché: UE
	Cillit Bang sprej proti plesni-EH	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0029289-0018 1-8	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Active chlorine released from sodium hypochlorite		Substance active			2,09 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Sodium Hypochlorite	Agent libérateur	7681-52-9	231-668-3	15,1 % (p/p)
Hydroxyde de sodium	Sodium Hydroxide	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	0,1 % (p/p)

7.2. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Bleach & Hygiene	Marché: UE
	Cillit Bang Pistolet Javel-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Bleek Pistool-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Bleichmittelpisto-le-EH	Marché: UE
	Cillit Bang sprej za čišćenje i dezinfekciju-EH	Marché: UE
	CILLIT BANG Bleach & Hygiene-EH	Marché: UE
	Cillit Bang čisticí a dezinfekční sprej-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Cleanliness and Hygiene-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Tisztító & Fertőtlenítő Spray-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Tiefenreiniger Schimmel & Hygiene-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Czystość i Higiena-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Lixívia e Desinfetante-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Curata & Dezinfecteaza Suprafetele-EH	Marché: UE

	Cillit Bang čistiaci a dezinfekčný sprej-EH	Marché: UE
	Cillit Bang sprej za čiščenje in dezinfekcijo-EH	Marché: UE
	Cillit Bang Lejía Multiusos-EH	Marché: UE
	CILLIT BANG Power Cleaner Black Mould Remover-EH	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0029289-0019 1-8	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Active chlorine released from sodium hypochlorite		Substance active			2,09 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Sodium Hypochlorite	Agent libérateur	7681-52-9	231-668-3	15,1 % (p/p)
Hydroxyde de sodium	Sodium Hydroxide	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	0,1 % (p/p)

7.3. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Anti-bacterial Mould & Mildew Remover 3	Marché: UE
	Dettol Anti-Bacterial Mould & Mildew Remover	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0029289-0020 1-8	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Active chlorine released from sodium hypochlorite		Substance active			2,09 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Sodium Hypochlorite	Agent libérateur	7681-52-9	231-668-3	15,1 % (p/p)
Hydroxyde de sodium	Sodium Hydroxide	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	0,1 % (p/p)

Chapitre 1. **MÉTA-RCP 9 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 9 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: Meta SPC I

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-9

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Chapitre 2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 9**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 9**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Active chlorine released from sodium hypochlorite		Substance active			5,81 - 5,81 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Sodium Hypochlorite	Agent libérateur	7681-52-9	231-668-3	42,07 - 42,07 % (p/p)
Hydroxyde de sodium	Sodium Hydroxide	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	1 - 2 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 9**

Type(s) de formulation	Liquide prêt à l'emploi

Chapitre 3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 9**

Mentions de danger	H290: Peut être corrosif pour les métaux. H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH031: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. EUH206: Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).
Conseils de prudence	P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de portée des enfants. P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation. P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/du visage. P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P391: Recueillir le produit répandu. P406: Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion. P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P260: Ne pas respirer les vapeurs. P260: Ne pas respirer les aérosols. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON. P405: Garder sous clef. P501: Éliminer le contenu des conteneurs correctement étiquetés conformément aux réglementations locales/régionales. P501: Éliminer le récipient des conteneurs correctement étiquetés conformément aux réglementations locales/régionales.

Chapitre 4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Désinfection des cuvettes de WC

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: Autre Nom scientifique: Champignons Nom commun: fungi Stade de développement: Autre Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: autre
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur (espaces domestiques, institutionnels et médicaux)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Versage Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 80 ml/cuvette WC Produit prêt à l'emploi. Nombre et fréquence des applications: — Temps de contact: Bactéries, levures et champignons: 15 minutes Température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacons en PEHD opaque de 500 ml, 680 ml, 700 ml et 750 ml. Bouchon plastique (polypropylène). Obturateur plastique et bec verseur (PPBD). Étant donné que les produits sont classifiés H314, une fermeture à sécurité enfants et une indication de danger décelable au toucher sont requises pour l'emballage destiné aux utilisateurs non professionnels.

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Se référer au mode d'emploi général

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Se référer au mode d'emploi général

Chapitre 5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 9**

5.1. **Consignes d'utilisation**

— Veuillez vous conformer au mode d'emploi.

— En milieu médical: nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.

— Respecter les conditions d'utilisation du produit (concentration, temps de contact, température, etc.).

— Presser le flacon et appliquer lentement tout autour de l'intérieur de la cuvette en veillant à ce qu'une quantité suffisante de liquide recouvre la totalité de la cuvette.

— La dose recommandée est de 80 ml.

— Les produits ne doivent pas être utilisés conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.

— Aucun autre agent de nettoyage ne doit être utilisé en conjonction avec le produit.

— Informer le titulaire de l'autorisation si le traitement est inefficace.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Pour les utilisateurs professionnels:

Porter des équipements de protection personnelle lors de l'application des produits:

— gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme EN 374 ou équivalent;

— lunettes de protection contre les produits chimiques conformes à la norme EN 16321 ou équivalent;

— une combinaison de protection conforme à la norme EN 13034 ou équivalent.

(La matière doit être précisée par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit)

Les textes complets relatifs aux normes EN sont disponibles dans la section 6.

Ceci est sans préjudice de l'application de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres législations de l'Union européenne dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Se référer à la section 6 pour la référence complète à cette loi.

Pour les utilisateurs non professionnels:

— Ne pas toucher le produit au cours de l'application

— Se laver les mains après utilisation

— Éviter le contact avec la peau et les yeux

— Éviter les éclaboussures lors de l'application

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

— EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Rincer immédiatement la peau abondamment à l'eau. Puis enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Continuer à laver la peau à l'eau pendant 15 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112/une ambulance pour de l'assistance médicale.

— Informations destinées au professionnel de santé/au médecin:

— Les yeux doivent être également rincés de manière répétée au cours du trajet vers le médecin en cas d'exposition des yeux à des produits chimiques alcalins (pH > 11), à des amines et des acides tels que l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique

— EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire, si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112/une ambulance pour de l'assistance médicale.

— EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

— En cas de symptômes: Appeler le 112/une ambulance pour de l'assistance médicale.

— En l'absence de symptômes: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

— Ne pas jeter de produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes, etc.), ni dans les égouts.

— Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet conformément à la réglementation locale.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

— Durée de conservation: 24 mois.

— À conserver à une température inférieure à 30 °C.

— Protéger de la lumière directe du soleil.

— À conserver hors de portée des enfants et des animaux/des animaux de compagnie non ciblés.

Chapitre 6. **AUTRES INFORMATIONS**

Les titres complets des normes EN et de l'acte juridique mentionnés dans la section 5.2 «Mesures d'atténuation des risques» sont les suivants:

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes

EN 16321 - Protection des yeux et du visage pour un usage professionnel

EN 13034 - Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides - Exigences de performance pour les vêtements de protection chimique offrant une performance de protection limitée contre les produits chimiques liquides (équipement de type 6 et de type PB [6])

Directive 98/24/CE du Conseil, du 7 avril 1998, concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail (quatorzième directive particulière au sens de l'article 16, paragraphe 1, de la directive 89/391/CEE) (JO L 131 du 5.5.1998, p. 11).

Chapitre 7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 9**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Toilet Bowl Bleach	Marché: UE
	Harpic Gel PowerPlus Nettoyant Javel	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0029289-0021 1-9	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Active chlorine released from sodium hypochlorite		Substance active			5,81 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Sodium Hypochlorite	Agent libérateur	7681-52-9	231-668-3	42,07 % (p/p)
Hydroxyde de sodium	Sodium Hydroxide	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	2 % (p/p)